



# GS 32H

Le 2 octobre 2024

## GS 32H “d’ajustement”

La DSNA implémente une nouvelle méthode d’affectations des ressources, censée assurer une meilleure anticipation.

Ainsi les 5 CRNA, CDG, Orly, Nice, Marseille, Montpellier, Mérignac, Toulouse, Lyon et Bâle-Mulhouse dépendent désormais du Plan Pluriannuel d’Affectation, ou PPA. La répartition pour l’année a été réalisée lors d’une plénière le 20 mars 2024. Il s’agissait aujourd’hui pour l’administration de procéder par petites touches.

En effet, si la “réunion d’ajustement post GS32h 2024” s’est tenue ce jour dans un périmètre semblable aux précédents GS32h (approches, hors Roissy et Orly), le mot d’ordre était lui différent. Pas de remise en cause importante des chiffres actés en mars 2024, mais seulement des corrections assez limitées et un renvoi récurrent des problématiques aux GT effectifs et GS32h de printemps 2025.

Dans le tableau ci-contre, les affectations EP/SP ont été mises à jour suite aux résultats des épreuves, et ne s’ajoutent donc pas à celles déjà communiquées en mars 2024.

Les postes offerts en sortie d’école aux promos 22A et 22B ont été répartis lors des effectifs/GS32h de printemps 2024. Les affectations des promos suivantes seront discutées lors de prochaines échéances, fin 2024 et/ou début 2025.

	CDM AUT 24	EP/SP*
<b>Outre Mer</b>		
Saint-Pierre et Miquelon	1	0
Nouméa	3	0
Tahiti	2	0
Pointe-à-Pitre	3	4 0
Fort-de-France	3	1
Cayenne	2	2
Saint-Denis	0	0
<b>SNA Centre Est</b>		
Lyon	3	1
Clermont	0	0
Chambéry	0	0
<b>SNA Nord</b>		
Lille	0	1
Beauvais	2	1
<b>SNA Nord Est</b>		
Bâle-Mulhouse	4	1**
Strasbourg	4	2
Metz-Nancy Lorraine	0	0
Saint-Yan	0	0
<b>SNA Ouest</b>		
Nantes	0	0
Rennes	0	0
Brest	1	1
<b>SNA Région Parisienne</b>		
Melun	1	4 0
Le Bourget	1	4 0
<b>SNA Sud</b>		
Toulouse	2	0
Limoges	0	0
<b>SNA Sud Est</b>		
Nice	3	0
Ajaccio	1	1
Bastia	1	1
<b>SNA Sud Ouest</b>		
Bordeaux	2	0
Pyrénées	2	1
Poitiers	0	1
Biarritz	1	0
La Rochelle	0	0
<b>SNA Sud Sud Est</b>		
Marseille	1	0
Montpellier	1	0

\* EP/SP : 18 postes offerts pour 16 lauréats, puis 2 désistements

\*\* éventuellement complété par 1 RUE

**Les sorties ENAC ainsi que les EP/SP de l’année ayant été répartis lors des GT effectifs et GS32h de mars 2024, les seules ressources à allouer furent les AVE. La DSNA a tenu à ne pas chambouler ses prévisions de début d’année et n’aura accepté qu’un nombre limité de modifications par rapport au schéma initial.**

